



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 SEPTEMBRE 2022**



Table des matières

1. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	5
2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	6
2.1. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS	7
2.2. REVUE DES ÉTATS FINANCIERS	10
2.3. FAITS MARQUANTS POST-CLÔTURE	11
2.4. INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE	11
2.5. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	12
3. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS	13
3.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	13
3.2. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL	13
3.3. BILAN CONSOLIDÉ	14
3.4. VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	15
3.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	15
4. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	17
4.1. NOTES GÉNÉRALES	17
4.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	21
4.3. NOTES SUR LE BILAN	23
4.4. AUTRES INFORMATIONS	29
5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	30

AVERTISSEMENT - Le présent document contient des informations relatives à l'activité du Groupe ainsi qu'au marché sur lequel celui-ci opère. Ces informations proviennent d'études réalisées soit par des sources internes, soit par des sources externes (publications du secteur, études spécialisées, informations publiées par des sociétés d'études de marché ou des rapports d'analystes). Le Groupe estime que ces informations donnent à ce jour une image fidèle de son marché de référence et de son positionnement concurrentiel sur ce marché. Toutefois, ces informations n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant et le Groupe ne peut pas garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les marchés obtiendrait les mêmes résultats.

NOTE AU LECTEUR - La version française de ce rapport est une traduction libre de l'original, qui a été préparé en anglais et qui est disponible sur le site Internet anglais de la société (www.atari-investisseurs.fr/en/). En cas d'incohérence entre la version originale du document en anglais et cette traduction française, la version anglaise prévaudra.

INFORMATIONS PROSPECTIVES - Le présent document comporte également des informations sur les objectifs et les axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « souhaite » et « pourrait » ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date du présent document. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces objectifs et axes de développement ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétés comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront, que les hypothèses seront vérifiées ou que les objectifs seront atteints. Il s'agit d'objectifs qui par nature pourraient ne pas être réalisés et les informations produites dans le document pourraient se révéler erronées sans que le Groupe se trouve soumis de quelque manière que ce soit à une obligation de mise à jour, sous réserve de la réglementation applicable, notamment le Règlement général de l'AMF et le Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les Abus de marché (« Règlement MAR »).

1. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé au 30 septembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du Groupe Atari, et que le rapport semestriel d'activité figurant à la page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 16 décembre 2022

Wade Rosen,

Président du Conseil d'administration et Directeur général d'Atari SA.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.1. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

2.1.1. Évolution générale de l'entreprise

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe s'est essentiellement concentré sur l'exécution du plan de transformation de ses opérations et de son organisation tout en posant les fondations de nouvelles orientations stratégiques, sur ses quatre lignes de métiers :

- **Jeux** – Atari poursuit l'exécution de sa stratégie consistant en l'édition et le développement de jeux premium, en s'appuyant sur son catalogue de propriété intellectuelle. Au cours de la période, Atari a lancé trois nouveaux jeux de la série Recharged ainsi qu'une nouvelle IP ;
- **Hardware** – L'activité Hardware a été réorganisée au cours du semestre, avec la suspension des relations directes avec les fabricants de matériels, notamment concernant la VCS, dont la nouvelle stratégie commerciale a été mise en place fin 2022 et devrait se poursuivre au cours de l'année 2023. En parallèle, Atari envisage le développement de nouveaux produits hardware, complémentaires à la VCS, en partenariat et sous accords de licence ;
- **Licence** – Avec le soutien d'une agence spécialisée dans la licence de marque, Atari continue de travailler à construire de nouvelles opportunités son activité de licence, et au développement d'initiatives dans de nouvelles verticales et géographies, avec des marques internationales, reconnues et appréciées ;
- **Blockchain** – Sur la période, Atari s'est attaché à poser les bases de son initiative Atari X, avec des collaborations et partenariats avec des acteurs leaders du Web3, et les ventes de NFT réalisées dans un contexte de marché difficile pour les activités liées à la blockchain.

AVRIL 2022 - Augmentation de capital de 12,5 M€

Atari annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription annoncée le 15 mars 2022 pour un montant total de 12,5 M€.

AVRIL 2022 - Projet de création d'un nouveau token et fin de la Joint Venture

Atari a annoncé la fin de l'ensemble des accords de licence avec ICICB Group et ses filiales (« ICICB »). Les accords de licence entre Atari et ICICB, y compris la licence Atari Chain (« Joint Venture ») ainsi que les licences relatives aux hôtels et casinos ont pris fin au 18 avril 2022. ICICB n'est pas autorisé à représenter Atari ni aucune de ses marques de quelque manière que ce soit. La fin de cet accord a conduit Atari à passer une dépréciation pour un montant de l'ordre de 11 M€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022. Atari a également annoncé son intention de créer un token, dédié aux jeux, à la communauté des fans, et utilitaire.

AVRIL 2022 - Approbation de l'Assemblée générale sur le projet de transfert de cotation sur Euronext Growth

L'Assemblée générale ordinaire d'Atari a approuvé le projet de transfert de cotation de ses titres du marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C), vers Euronext Growth Paris, et conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation.

AVRIL 2022 - Lancement de **GRAVITAR: RECHARGED**

Atari a annoncé le lancement de *Gravitar: Recharged*, un nouvel ajout au catalogue de la série des jeux « Recharged » qui revisite et modernise les titres de l'âge d'or des jeux vidéo.

MAI 2022 - Nouvelle initiative dans le Web3 et confirmation de l'ambition dans la Blockchain

Atari a annoncé une nouvelle initiative, Atari X, visant à regrouper les opérations d'Atari dans la blockchain sous une bannière unifiée et totalement contrôlée par Atari. Cette initiative participe au développement d'un écosystème solide dans la blockchain où s'entrecroisent jeux, communautés et usages. Avec Atari X, Atari réaffirme ainsi son engagement dans la blockchain et l'importance commerciale et stratégique que cette activité pourrait représenter.

JUIN 2022 - Transfert effectif de la cotation sur Euronext Growth Paris

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Atari a annoncé le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris. Le transfert a été réalisé le 30 juin 2022.

JUIN 2022 - ATARI célèbre son 50^{ème} anniversaire

Interview exclusive de Wade Rosen, PDG d'Atari et Nolan Bushnell, Fondateur d'Atari sur l'héritage de la marque.

SEPTEMBRE 2022 - Projet d'offre publique par IRATA LLC visant les actions Atari SA

Le 26 septembre, Atari, Wade Rosen et Irata LLC ont annoncé un accord en vue du dépôt par Irata LLC d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions Atari au prix de 0,19€ par action Atari S.A. Le Conseil d'administration d'Atari a accueilli favorablement et à l'unanimité l'opération envisagée, qui viendrait soutenir la stratégie du groupe Atari. L'Offre permettrait également aux actionnaires d'Atari qui le souhaitent d'obtenir une liquidité immédiate avec une prime sur le cours de bourse. Irata n'a pas l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions Atari ni de demander leur radiation de la cotation.

2.2. REVUE DES ÉTATS FINANCIERS

2.2.1. Compte de résultat consolidé résumé

(M€)	S1 22/23	S1 21/22
Chiffre d'affaires	4,3	6,0
Coût des ventes	(1,0)	(2,6)
MARGE BRUTE	3,3	3,3
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(4,2)	(2,8)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(5,2)	(2,8)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(5,4)	(3,5)

Chiffre d'affaires - Le chiffre d'affaires du semestre clos le 30 septembre 2022 ressort à 4,3 M€ contre 6,0 M€ pour la même période de l'exercice précédent, en baisse de 27% à taux de change courant et de 38% à taux de change constant. Ce recul s'explique principalement par la sous performance de l'activité Hardware, ainsi que des effets de comparaison défavorables par rapport à la période précédente qui comprenait la contribution des contrats de licences ICICB, terminés depuis.

- **Jeux** : L'évolution de l'activité jeux sur la période comprend notamment un effet de change positif, ainsi que la contribution des jeux RCT et des autres jeux premiums, y compris les jeux de la série *Recharged* ;
- **Hardware** : Le chiffre d'affaires Hardware est en baisse à 0,2 M€ contre 2,3 M€ précédemment. Il provient principalement de l'activité Cartridge, alors que la VCS sous-performe ;

- **Licensing** : L'activité de licence ressort en baisse de 18% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent qui comprenait la contribution des accords de licences avec ICICB pour 0,1 M€ qui ne se sont pas matérialisés, ainsi que d'autres éléments non-récurrents pour un montant de 0,3 M€. 4 nouveaux contrats de licence ont été enregistrés sur la période ;
- **Blockchain** : L'activité Blockchain a progressé de 0,4 M€ à 0,7 M€, grâce aux ventes de NFT réalisées malgré un environnement de marché difficile pour les crypto-monnaies en général.

Marge brute – La marge brute reste stable à 3,3 M€. Cette évolution provient principalement de la suspension des contrats de fabrication existants de la VCS décidée dans le cadre de la révision de la stratégie Hardware du Groupe.

Résultat opérationnel courant – Le résultat opérationnel courant de la période s'établit à -4,2 M€, contre -2,8 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Les frais de R&D et de Marketing ont reculé de 1,5 M€ sur la période, traduisant les efforts du Groupe visant à améliorer la rentabilité de son activité Jeux et la diminution des frais de marketing relatifs à la VCS. L'augmentation des frais généraux et administratifs à 4,9 M€ reflètent les coûts de transformation, notamment les frais juridiques et les charges de personnels consécutifs à la nouvelle organisation des équipes.

Résultat opérationnel – Le résultat opérationnel de la période ressort à -5,2 M€, impacté notamment par une reprise de provision sur litiges de 0,9 M€¹, des ajustements concernant des royalties enregistrées l'exercice précédent pour 0,5 M€, et d'autres produits pour un montant total de 0,7 M€. Ces produits sont compensés par ailleurs par une dépréciation de 1,6 M€ sur les stocks de VCS et composants, une dépréciation de 0,5 M€ sur un portefeuille de crypto-monnaies², une dépréciation de 0,6 M€ sur les Jeux, des provisions pour litiges de 0,1 M€ et 0,5 M€ de dépréciations sur un contrat de fabrication de produits *Hardware*.

Résultat net

(M€)	S1 22/23	S1 21/22
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(4,2)	(2,8)
Autres produits opérationnels	2,3	-
Autres charges opérationnels	(3,3)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(5,2)	(2,8)
Coût de l'endettement financier	(0,1)	(0,0)
Autres produits et charges financiers	(0,1)	0,2
Quote part de résultat net de sociétés mise en équivalence	-	(0,1)
Impôt sur les bénéfices	(0,0)	(0,0)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(5,4)	(2,8)
Profit (perte) des activités abandonnées	(0,1)	(0,7)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(5,4)	(3,5)
Intérêts minoritaires	(0,0)	(0,0)
RÉSULTAT NET PART GROUPE	(5,4)	(3,5)

Résultat net consolidé – Le résultat net consolidé ressort en perte de -5,4 M€ contre -3,5 M€ lors de la même période précédente. Celui-ci comprend notamment une charge financière d'environ 0,1 M€ relative aux intérêts sur les prêts d'actionnaires sur la période. Les Autres produits et charges financiers comprennent un effet négatif de la sortie d'Atari Chain, Ltd, des pertes de change, ainsi qu'un effet positif des intérêts sur le prêt Antstream.

¹ Cf Section 4 sur la mise à jour des facteurs de risques.

² 1.0 M Chain Games tokens, 2.5 M Tower tokens, 4.7 M Lympo tokens. Cf Note 1 du Bilan - Immobilisations incorporelles.

2.2.2. Bilan Consolidé

2.2.2.1. Actif

ACTIF (M€)	S1 22/23	FY 21/22
Immobilisations incorporelles	8,4	6,1
Immobilisations corporelles	0,0	0,0
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1,6	1,6
Actifs financiers non courants	9,8	9,2
Impôts différés actifs	2,3	2,0
Actifs non courants	22,0	18,9
Stocks	0,6	2,1
Clients et comptes rattachés	2,4	2,4
Actif financier courant	0,1	0,0
Autres actifs courants	1,1	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5	0,6
Actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0
Actifs courants	6,7	7,0
Total actif	28,7	26,0

Les immobilisations incorporelles progressent de 6,1 M€ à 8,4 M€, en raison notamment de :

- Augmentation de +1,8 M€ des frais de R&D capitalisés, compte tenu de la poursuite des investissements dans le développement de nouveaux jeux ;
- Augmentation de 0,3 M€ des licences, essentiellement compte tenu des effets de change et de l'acquisition d'une IP sur la période ;
- Augmentation de 0,2 M€ des actifs digitaux, qui progressent de 0,7 M€ sur la période avant prise en compte d'un amortissement de 0,5 M€ sur le portefeuille de crypto-monnaies précédemment enregistrées à leur valeur historique.

Les actifs digitaux détenus par Atari au 30 septembre 2022 sont détaillés en Note 1 du Bilan - Immobilisations incorporelles.

Les actifs courants reculent de 0,3 M€ sur la période. Cette baisse s'explique par la diminution de 1,5 M€ des stocks compte tenu des dépréciations enregistrées y compris effets de change, une diminution de 0,6 M€ des autres actifs courants, et une augmentation de 1,9 M€ de la position de trésorerie du Groupe en lien avec l'augmentation de capital d'avril 2022.

2.2.2.2. Passifs

PASSIF (M€)	S1 22/23	FY 21/22
Capital	3,8	3,1
Primes d'émission	32,7	21,4
Réserves consolidées	(18,0)	3,7
Résultat de l'exercice part Groupe	(5,4)	(23,8)
Capitaux propres Part du Groupe	13,0	4,4
Intérêts minoritaires	(0,0)	0,0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	12,9	4,4

Provisions pour risques et charges non courantes	-	0,9
Dettes financières non courantes	2,5	5,0
Dettes locatives long terme	1,3	1,3
Autres passifs non courants	0,8	0,7
Passifs non courants	4,6	8,0
Provisions pour risques et charges courantes	0,4	0,4
Dettes financières courantes	0,1	0,1
Dettes locatives court terme	0,4	0,4
Dettes fournisseurs	5,3	8,2
Autres passifs courants	4,8	4,5
Passifs détenus en vue de la vente	0,1	0,1
Passifs courants	11,2	13,6
Total passif	28,7	26,0

Les passifs non courants diminuent de 3,4 M€ sur la période en raison de la diminution sur la période des prêts d'actionnaires remboursés par compensation de créances dans l'augmentation de capital à hauteur de 2,9 M€ et de la reprise sur provision pour litige de 0,9 M€.

Les passifs courants s'établissent à 11,2 M€, impactés essentiellement par l'apurement de certaines dettes fournisseurs pour 2,9 M€ grâce aux fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital. Les autres passifs courant de 4,8 M€ comprennent 2,4 M€ de produits constatés d'avance relatifs aux ATRI Token précédemment vendus ou alloués, ainsi que 2,1 M€ de salaires et charges afférentes.

Capitaux propres

Les capitaux propres de la période augmentent de 4,4 M€ à 12,9 M€ notamment sous l'effet de l'augmentation de capital réalisée le 1^{er} avril 2022 pour un montant total de 12,5 M€, et de l'imputation d'une partie des frais de l'opération en prime d'émission à hauteur de 0,6 M€.

Endettement

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Dettes financières non courantes	(2,5)	(5,0)
Dettes financières courantes	(0,1)	(0,1)
Dettes financières	(2,6)	(5,2)

Au 30 septembre 2022, la position de trésorerie du Groupe s'élève à 2,5 M€, contre 0,6 M€ à fin mars 2022. La dette financière est composée essentiellement de prêts d'actionnaires pour un montant de 2,5 M€, dont l'évolution depuis le 31 mars 2022 reflète le remboursement partiel par compensation de créances dans l'augmentation de capital d'avril 2022 à hauteur de 2,9 M€. Les prêts d'actionnaires étant libellés en dollars, la dette financière tient compte d'un effet de change de 0,4 M€.

2.2.3. Tableau de flux de trésorerie

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
FLUX NETS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(7,1)	(5,8)
FLUX NETS DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2,6)	(4,3)
FLUX NETS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	9,4	7,6
Incidence des variations du cours des devises	2,2	0,7
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE	1,9	(1,8)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	0,6	2,5
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	2,5	0,6
VARIATION NETTE DE TRÉSO. ET EQUIVALENT DE TRÉSO.	1,9	(1,8)

2.3. FAITS MARQUANTS POST-CLÔTURE

Extension de la licence Roller Coaster Tycoon - Le 7 octobre 2022, Atari a annoncé le renouvellement de la licence RollerCoaster Tycoon® avec Chris Sawyer, le créateur de la franchise, pour une période 10 ans. Cet accord prévoit le développement par Atari de nouveaux titres, l'expansion des canaux de distribution physique et digital, et l'exploitation de la marque à des fins de merchandising, en vue du développement à long terme de la franchise.

New Games Launches - Atari poursuit le développement et l'édition de nouveaux jeux premiums, avec le lancement en octobre et novembre des jeux *Atari Mania* et *Atari 50th Anniversary Celebration*, ainsi qu'un nouveau titre de la série Recharged avec *Missile Command: Recharged*. Atari a également annoncé le 7 décembre le lancement prochain d'*Akka Arrh*.

Blockchain - Avec Atari X, Atari continue d'établir des partenariats avec des acteurs leaders du Web3 afin de développer un écosystème où s'entrecroisent *gaming*, usage et communauté. Atari a récemment conclu un partenariat technique avec Co:Create, en vue de soutenir et de développer cet écosystème.

Financement - Afin de subvenir aux besoins de trésorerie court terme nécessaires dans un contexte de transformation, Atari et Irata LLC, société holding de Wade Rosen, Président Directeur Général d'Atari SA, ont conclu un accord par lequel Irata accorde à Atari SA un nouveau prêt d'actionnaire, pour un montant total de 2,4 M€, en date du 8 novembre 2022. Ce prêt d'une durée d'un an est réalisé à un taux d'intérêt de 8,75%. Atari a par ailleurs procédé à la cession de sa participation minoritaire qu'il détenait dans Portal One pour un montant total de 0,2 M€.

2.4. INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE

Les facteurs de risques présentés dans le Document d'enregistrement universel publié par Atari en date du 27 juillet 2022 n'ont pas subi d'évolution notable, ni dans leur nature ni dans leur niveau. Cependant, au regard de certains développements récents, deux facteurs de risques ont été mis à jour :

- **1.2.4. "Risque lié aux licences entrantes et aux fabricants de consoles"** - Ce risque visait notamment à couvrir les impacts sur l'activité et les résultats d'Atari d'un non-renouvellement de la licence RollerCoaster Tycoon. L'annonce le 7 octobre 2022 du renouvellement de cette licence pour une période de 10 ans, ce risque spécifique devient désormais obsolète. La Société a évalué le risque lié aux licences entrantes et aux fabricants de consoles à faible (contre modéré précédemment).
- **5.3.2. "Risque lié aux litiges"** - Ce facteur de risque visait à couvrir le risque de prise en charge par Atari d'honoraires et frais juridiques pour un montant d'un million de dollars. Le tribunal américain compétent s'est prononcé contre cette demande. Malgré l'appel qui est en cours, le risque pour Atari de devoir prendre en charge ces frais est désormais très faible. Dans le cadre de la conduite normale de ses affaires, le Groupe fait régulièrement l'objet de menaces de litiges relatives à ses activités commerciales et entend défendre vigoureusement ses intérêts dans l'hypothèse d'éventuelles procédures juridiques qui pourraient être initiées. La Société évalue ce risque lié aux litiges comme étant élevé.

Point sur le nouveau projet de token

Atari a communiqué en avril 2022 son intention d'étudier la création d'un nouveau token qui viendrait servir le développement de son écosystème. Ce projet demeure encore à un stade préliminaire de son développement et Atari entend considérer avec attention les diverses options de structuration de son projet, en tenant compte également des enjeux réglementaires, de l'évolution de l'environnement de marché blockchain, pour répondre aux attentes de sa communauté de fans et de partenaires. De nouvelles annonces concernant ce projet pourraient être faites au cours du prochain exercice.

Perspectives

Dans la seconde moitié de l'exercice, Atari entend se concentrer sur l'exécution de sa stratégie de transformation, et poursuivre ses efforts, sur l'ensemble de ses quatre lignes de métiers :

- **Jeux** - Poursuivre le lancement de nouveaux jeux premiums, s'appuyant sur le large catalogue de propriétés intellectuelles du Groupe. La collaboration d'Atari avec FIG Publishing, Inc, membre de l'écosystème Republic, visant à co-produire certains nouveaux jeux en développement devrait débiter au cours du premier trimestre de l'année calendaire 2023 ;
- **Hardware** - Implémentation de la nouvelle stratégie commerciale de la console VCS, le lancement d'une stratégie hardware complémentaire, en partenariats et sous accords de licences ;
- **Licence** - Poursuite du développement de nouvelles opportunités de licence dans de nouvelles verticales et géographies avec le soutien d'une agence spécialisée dans la licence de marque ;
- **Blockchain** - Poursuite du développement de l'écosystème et communauté Web3 d'Atari X, comprenant de nouveaux partenariats et collaborations ainsi que de nouvelles ventes de NFTs.

Il est à ce stade trop tôt pour attendre que la stratégie de transformation ait un impact significatif sur le chiffre d'affaires ou la rentabilité du Groupe. Dans un environnement macroéconomique difficile, à la fois dans les jeux vidéos et la blockchain en général, Atari entend poursuivre la transformation de ses opérations sur ses quatre lignes de métiers.

2.5. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les informations sur les conventions réglementées sont détaillées en section 4 "Autres informations" de ce Document.

3. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

3.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(M€)		S1 22/23	S1 21/22
Chiffre d'affaires	Note 1	4.3	6.0
Coût des ventes		(1.0)	(2.6)
MARGE BRUTE		3.3	3.3
Frais de recherche et développement	Note 2	(2.3)	(3.5)
Frais marketing et commerciaux	Note 2	(0.3)	(0.6)
Frais généraux et administratifs	Note 2	(4.9)	(2.1)
Autres produits et charges d'exploitation		(0.0)	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		(4.2)	(2.8)
Autres produits opérationnels	Note 3	2.3	-
Autres charges opérationnelles	Note 3	(3.3)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(5.2)	(2.8)
Coût de l'endettement financier	Note 4	(0.1)	(0.0)
Autres produits et charges financiers	Note 4	(0.1)	0.2
Quote part de résultat net de sociétés mise en équivalence	Note 4	-	(0.1)
Impôt sur les bénéfices		(0.0)	(0.0)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(5.4)	(2.8)
Résultat net des activités non poursuivies		(0.1)	(0.7)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(5.4)	(3.5)
Part attribuable au Groupe		(5.4)	(3.5)
Part attribuable aux Intérêts minoritaires		(0.0)	(0.0)
Résultat de base par action (en euros)		(0.014)	(0.011)

3.2. COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

(M€)	S1 22/23	S1 21/22
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(5.4)	(3.5)
Ecart de conversion (recyclable)	1.6	0.5
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (recyclable)	-	(0.0)
Autres mouvements	-	-
RÉSULTAT GLOBAL	(3.8)	(3.0)
Part Groupe	(3.8)	(3.0)
Part Intérêts minoritaires	(0.0)	(0.0)

3.3. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (M€)		S1 22/23	FY 21/22
Immobilisations incorporelles	<i>Note 1</i>	8.4	6.1
Immobilisations corporelles		0.0	0.0
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	<i>Note 3</i>	1.6	1.6
Actifs financiers non courants	<i>Note 2</i>	9.8	9.2
Impôts différés actifs	<i>Note 4</i>	2.3	2.0
Actifs non courants		22.0	18.9
Stocks	<i>Note 5</i>	0.6	2.1
Clients et comptes rattachés	<i>Note 6</i>	2.4	2.4
Actif financier courant		0.1	0.0
Autres actifs courants	<i>Note 7</i>	1.1	1.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>Note 8</i>	2.5	0.6
Actifs détenus en vue de la vente		0.0	0.0
Actifs courants		6.7	7.0
Total actif		28.7	26.0

PASSIF (M€)		S1 22/23	FY 21/22
Capital		3.8	3.1
Primes d'émission		32.7	21.4
Réserves consolidées		(18.0)	3.7
Résultat de l'exercice part Groupe		(5.4)	(23.8)
Capitaux propres Part du Groupe	<i>Note 9</i>	13.0	4.4
Intérêts minoritaires	<i>Note 9</i>	(0.0)	0.0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		12.9	4.4
Provisions pour risques et charges non courantes	<i>Note 10</i>	-	0.9
Dettes financières non courantes	<i>Note 11</i>	2.5	5.0
Dettes locatives long terme	<i>Note 12</i>	1.3	1.3
Autres passifs non courants	<i>Note 13</i>	0.8	0.7
Passifs non courants		4.6	8.0
Provisions pour risques et charges courantes	<i>Note 10</i>	0.4	0.4
Dettes financières courantes	<i>Note 11</i>	0.1	0.1
Dettes locatives court terme	<i>Note 12</i>	0.4	0.4
Dettes fournisseurs	<i>Note 13</i>	5.3	8.2
Autres passifs courants	<i>Note 13</i>	4.8	4.5
Passifs détenus en vue de la vente		0.1	0.1
Passifs courants		11.2	13.6
Total passif		28.7	26.0

3.4. VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(M€)	Capital	Prime d'émission	Actions auto-détenues	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Capitaux propres, part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Au 31 mars 2021	3,0	19,1	1,6	4,3	(3,9)	24,2	(0,0)	24,1
Résultat de la période				(23,8)		(23,8)	(0,0)	(23,8)
Ecart de conversion					0,7	0,7		0,7
Autres éléments du résultat global				0,1		0,1		0,1
Résultat global				(23,7)	0,7	(23,1)	(0,0)	(23,1)
Augmentation de capital	0,1	2,3	-	-		2,4		2,4
Mouvements sur actions propres	-	-	0,0		-	0,0		0,0
Autres mouvements	-	-	0,1	0,8		0,8	-	0,8
Au 31 mars 2022	3,1	21,4	1,7	(18,6)	(3,2)	4,4	(0,0)	4,4
Résultat de la période				(5,4)		(5,4)	(0,0)	(5,4)
Ecart de conversion					1,6	1,6		1,6
Autres éléments du résultat global				-		-		-
Résultat global				(5,4)	1,6	(3,8)	(0,0)	(3,8)
Augmentation de capital	0,8	11,2	-	-		12,0		12,0
Mouvements sur actions propres	-	-	(1,7)	1,7	-	-		-
Autres mouvements	-	-		0,4		0,4		0,4
Au 30 septembre 2022	3,8	32,7	0,0	(22,0)	(1,6)	12,9	(0,0)	12,9

3.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Résultat de l'exercice	(5,4)	(23,8)
Charges et produits sans effets sur la trésorerie		
Dotation (reprise) amortissements & provisions sur actifs non courants	3,6	14,7
Charges (produits) liés aux stocks options et assimilées	0,4	0,8
Autres charges calculées	(0,2)	(0,2)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(1,6)	(8,5)
Variation du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	(2,1)	(4,4)
Créances Clients et comptes rattachés	(0,5)	2,4
Fournisseurs et comptes rattachés	(4,0)	0,6
Autres actifs et passifs courants et non courants	1,0	4,2
FLUX NETS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(7,1)	(5,8)
Décassements sur acquisition ou augmentation		
Immobilisations incorporelles	(2,5)	(4,3)
Actifs financiers non courants	(0,1)	(0,1)
Encaissements sur cessions ou remboursement		
Actifs financiers non courants	-	0,0
FLUX NETS DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2,6)	(4,3)

Fonds nets reçus par :		
Augmentation de capital	12,0	2,4
Emprunts	(2,6)	5,0
Fonds nets décaissés par :		
Remboursement d'emprunts	(0,0)	0,1
FLUX NETS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	9,4	7,6
Incidence des variations du cours des devises	2,2	0,7
VARIATION DE TRESORERIE NETTE	1,9	(1,8)

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	0,6	2,5
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	2,5	0,6
VARIATION DE TRESORERIE NETTE	1,9	(1,8)
Analyse de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents trésorerie	2,5	0,6

4. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

4.1. NOTES GÉNÉRALES

4.1.1. Informations générales

Atari SA est une Société anonyme (SA) de droit français immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 699 106. Son siège social est situé en France, 25 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris.

Les comptes consolidés d'Atari comprennent la Société et ses filiales (désignées ensemble comme le "Groupe"). La présente note fait partie intégrante des comptes consolidés IFRS du Groupe pour le semestre clos le 30 septembre 2022. Tous les montants sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

4.1.2. Description de l'activité du Groupe

Fondée en 1972 par Nolan Bushnell et Ted Dabney, Atari est l'une des marques les plus reconnues et célèbres au monde. Depuis sa création, Atari a joué un rôle essentiel dans le développement de l'industrie des jeux d'arcade, des consoles de jeux et des ordinateurs personnels dans les années 70 et 80, et a lancé l'industrie des jeux vidéo.

La stratégie d'Atari est de développer, directement ou sous licence, des jeux vidéo, des produits hardware et de grande consommation ainsi que des contenus médias, à l'intersection du divertissement interactif, du digital et du Web3 par la monétisation de son portefeuille de propriété intellectuelle. Les activités du Groupe sont organisées autour de quatre lignes de métiers : Jeux (Games), Hardware, License, et la Blockchain.

4.1.3. Évolution générale de l'entreprise

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe s'est essentiellement concentré sur l'exécution du plan de transformation de ses opérations et de son organisation tout en posant les fondations de nouvelles orientations stratégiques, sur ses quatre lignes de métiers :

- **Jeux** – Atari poursuit l'exécution de sa stratégie consistant en l'édition et le développement de jeux premium, en s'appuyant sur son catalogue de propriété intellectuelle. Au cours de la période, Atari a lancé trois nouveaux jeux de la série Recharged ainsi qu'une nouvelle IP ;
- **Hardware** – L'activité Hardware a été réorganisée au cours du semestre, avec la suspension des relations directes avec les fabricants de matériels, notamment concernant la VCS, dont la nouvelle stratégie commerciale a été mise en place fin 2022 et devrait se poursuivre au cours de l'année calendaire 2023. En parallèle, Atari envisage le développement de nouveaux produits hardware, complémentaires à la VCS, en partenariat et sous accords de licence ;
- **Licence** – Avec le soutien d'une agence spécialisée dans la licence de marque, Atari continue de travailler à construire de nouvelles opportunités son activité de licence, et au développement d'initiatives dans de nouvelles verticales et géographies, avec des marques internationales, reconnues et appréciées ;
- **Blockchain** – Sur la période, Atari s'est attaché à poser les bases de son initiative Atari X, avec des collaborations et partenariats avec des acteurs leaders du Web3, et les ventes de NFT réalisées dans un contexte de marché difficile pour les activités liées à la blockchain.

AVRIL 2022 - Augmentation de capital de 12,5 M€

Atari annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription annoncée le 15 mars 2022 pour un montant total de 12,5 M€.

AVRIL 2022 - Projet de création d'un nouveau token et fin de la Joint Venture

Atari a annoncé la fin de l'ensemble des accords de licence avec ICICB Group et ses filiales (« ICICB »). Les accords de licence entre Atari et ICICB, y compris la licence Atari Chain (« Joint Venture ») ainsi que les licences relatives aux hôtels et casinos ont pris fin au 18 avril 2022. ICICB n'est pas autorisé à représenter Atari ni aucune de ses marques de quelque manière que ce soit. La fin de cet accord a conduit Atari à passer une dépréciation pour un montant de l'ordre de 11 M€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022. Atari a également annoncé son intention de créer un token, dédié aux jeux, à la communauté des fans, et utilitaire.

AVRIL 2022 - Approbation de l'Assemblée générale sur le projet de transfert de cotation sur Euronext Growth

L'Assemblée générale ordinaire d'Atari a approuvé le projet de transfert de cotation de ses titres du marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C), vers Euronext Growth Paris, et conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation.

AVRIL 2022 - Lancement de *GRAVITAR: RECHARGED*

Atari a annoncé le lancement de *Gravitar: Recharged*, un nouvel ajout au catalogue de la série des jeux « *Recharged* » qui revisite et modernise les titres de l'âge d'or des jeux vidéo.

MAI 2022 - Nouvelle initiative dans le Web3 et confirmation de l'ambition dans la Blockchain

Atari a annoncé une nouvelle initiative, Atari X, visant à regrouper les opérations d'Atari dans la blockchain sous une bannière unifiée et totalement contrôlée par Atari. Cette initiative participe au développement d'un écosystème solide dans la blockchain où s'entrecroisent jeux, communautés et usages. Avec Atari X, Atari réaffirme ainsi son engagement dans la blockchain et l'importance commerciale et stratégique que cette activité pourrait représenter.

JUIN 2022 - Transfert effectif de la cotation sur Euronext Growth Paris

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Atari a annoncé le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris. Le transfert a été réalisé le 30 juin 2022.

JUIN 2022 - ATARI célèbre son 50^{ème} anniversaire

Interview exclusive de Wade Rosen, PDG d'Atari et Nolan Bushnell, Fondateur d'Atari sur l'héritage de la marque.

SEPTEMBRE 2022 - Projet d'offre publique par IRATA LLC visant les actions Atari SA

Le 26 septembre 2022, Atari, Wade Rosen et Irata LLC ont annoncé un accord en vue du dépôt par Irata LLC d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions Atari au prix de 0,19€ par action Atari S.A. Le Conseil d'administration d'Atari a accueilli favorablement et à l'unanimité l'opération envisagée, qui viendrait soutenir la stratégie du groupe Atari. L'Offre permettrait également aux actionnaires d'Atari qui le souhaitent d'obtenir une liquidité immédiate avec une prime sur le cours de bourse. Irata n'a pas l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions Atari ni de demander leur radiation de la cotation.

4.1.4. Contexte de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Atari SA. Les comptes consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2022 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire" et sur la base des IFRS et des interprétations publiées par le bureau Bureau international des normes comptables, plus connu sous son nom anglais de l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et obligatoire à partir du 30 septembre 2022.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent donc pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparés conformément aux IFRS, et doivent être lus en relation avec les derniers comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022 du Groupe préparés sur la base des IFRS. L'objectif des notes explicatives incluses dans ces comptes consolidés intermédiaires résumés est d'expliquer les événements et transactions significatifs afin de comprendre les changements dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers comptes consolidés.

4.1.5. Principe comptable général

NORMES COMPTABLES

Les comptes consolidés condensés du Groupe pour le semestre clos le 30 septembre 2022 ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne le 31 décembre 2021, intégrant les normes comptables internationales (IAS et IFRS), ainsi que les interprétations du Comité permanent d'interprétation (SIC) et du Comité d'interprétation des normes financières internationales (IFRIC).

Les normes appliquées sont disponibles sur le site de la Commission européenne (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02002R1606-20080410>). Les méthodes comptables et les règles d'application utilisées pour préparer les comptes consolidés résumés sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés annuels les plus récents.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations qui seront obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2023 ou plus tard, étant précisé que le Groupe analyse actuellement les impacts potentiels de leur entrée en vigueur.

RECOURS AUX ESTIMATIONS ET PRINCIPAUX JUGEMENTS COMPTABLES

La préparation de comptes consolidés conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qu'il juge raisonnables et réalistes. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture.

Les estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- Immobilisations incorporelles, hypothèses sur les frais de développement en fonction des ressources nettes prévisionnelles ; évaluation des crypto-monnaies détenues ;
- Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, Hypothèses retenues pour la reconnaissance du droit d'utilisation d'un actif loué, valorisation de la dette locative, détermination du taux d'actualisation, de la durée retenue d'un contrat, de la durée d'amortissement ;
- Certains instruments financiers : méthode de valorisation à la juste valeur ;
- Capitaux propres, paiement sur base d'actions : évaluation des plans d'option de souscription d'actions accordés aux salariés à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par l'utilisation du modèle « Black & Scholes » ;
- Impôts différés : estimations pour la reconnaissance des impôts différés actifs.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE

Au cours de la période, Atari Capital Ireland Ltd et Atari Lotto Ireland Ltd, sont sorties du périmètre de consolidation du Groupe suite à leur liquidation. Au 30 septembre 2022, Atari consolide 27 entités par intégration globale, y compris 7 filiales en Afrique qui sont en cours de liquidation et dissolution ainsi que 4 entités inactives.

Société	Pays	% contrôle		% intérêt	
		S1 22/ 23	FY 21/22	S1 22/ 23	FY 21/22
Filiales en activité					
Atari Partners S.A.S.	France	100%	100%	100%	100%
Alpha Chain SA	France	100%	100%	100%	100%

DeVi SA	Suisse	100%	100%	100%	100%
Atari US Holdings Inc.	Etats Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Inc.	Etats Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Interactive Inc	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Studios Inc	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Games Corp	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
AITD Productions LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Cubed Productions LLC	Etats-Unis	91%	91%	91%	91%
RCTO Productions LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Connect LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Casino LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari VCS LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Hotels Corp	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Music LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Filiales en cours de liquidation					
Atari Lotto Ireland Ltd	Irlande	-	100%	-	100%
Atari Capital Ireland Ltd	Irlande	-	100%	-	100%
Atari Entertainment Africa Ltd	Maurice	100%	100%	100%	100%
Atari Liberia Inc	Liberia	100%	100%	100%	100%
Atari Lifestyle Ltd	Nigéria	99%	99%	99%	99%
Atari Entertainment Ghana Ltd	Ghana	90%	90%	90%	90%
Atari Entertainment Uganda Ltd	Ouganda	100%	100%	100%	100%
Atari Entertainment Tanzania Ltd	Tanzanie	100%	100%	100%	100%
Atari Burundi Su	Burundi	100%	100%	100%	100%
Filiales sans activité					
Atari Productions LLC	Etats-Unis	100%	100%	100%	100%
Atari Japan KK	Japon	100%	100%	100%	100%
Infogrames Entertainment GmbH	Allemagne	100%	100%	100%	100%
Infogrames Interactive GmbH	Allemagne	100%	100%	100%	100%

CONVERSION DES COMPTES ÉTABLIS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les taux de change utilisés pour le premier semestre sont les suivants :

En euros	S1 22/23		S1 21/22	
	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen
USD	0.9748	1.0351	1.1579	1.1920
CHF	0.9561	0.9996	1.0830	1.0900

APPLICATION DU PRINCIPE DE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La Société a procédé à une revue de son risque de liquidité sur la base de prévisions établies pour ses quatre lignes de métiers : Jeux, Hardware, License et Blockchain. Ces prévisions reposent sur des hypothèses dont le calendrier de réalisation demeure incertain, notamment en ce qui concerne le développement dans des activités nouvelles et volatiles notamment dans la Blockchain et dont le succès n'est pas garanti, notamment dans les Jeux et le Hardware. Tout retard rencontré dans le développement de ces nouvelles activités ou la sous-performance dans ces nouvelles initiatives pourraient modifier la génération de chiffre d'affaires et par conséquent créer des besoins de liquidité et des recours à des financements externes.

Dans un contexte macro-économique incertain pour les jeux-vidéos et la blockchain, la Société considère que l'implémentation de sa nouvelle stratégie de croissance pourrait nécessiter de nouveaux financements. Compte tenu de son horizon de trésorerie incertain, la Société pourrait le moment venu conclure avec Irata de nouvelles tranches de prêts d'actionnaires à des conditions de marché et lui permettant de faire face à certaines échéances court terme (le Groupe bénéficie du soutien de son actionnaire de référence IRATA LLC, formalisé par écrit, jusqu'en septembre 2023) et / ou, recourir à de nouveaux financements dans des modalités et calendrier à définir (y compris le cas échéant par appel au marché), pour répondre aux besoins de financement futurs et refinancer la dette de la Société.

4.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe est organisé autour de quatre lignes de métiers : Jeux, Hardware, License et Blockchain.

Chiffre d'affaires

Au 30 septembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé ressort à 4,3 M€, contre 6,0 M€ lors de la période précédente, en recul de -27% à taux de change courant et en recul de -38% à taux de change constant.

(M€)	S1 22/23	S1 21/22	Variation
Jeux	2.8	2.6	10%
Hardware	0.2	2.3	-92%
License	0.6	0.7	-18%
Blockchain	0.7	0.4	101%
Total Chiffre d'affaires	4.3	6.0	-27%

NOTE 2 – CHARGES OPÉRATIONNELLES COURANTES

(M€)	S1 22/23	H1 21/22
Frais de R&D de l'exercice	1.3	1.4
Dotation aux amortissements	0.9	1.9
Evaluation Stock Option / AGA	0.1	0.2
Frais de recherche et développement	2.3	3.5
Frais marketing et commerciaux	0.3	0.6
Frais marketing & commerciaux	0.3	0.6
Frais généraux et administratifs	4.6	2.3
Evaluation Stock Option / AGA	0.3	0.1
Reclassification d'activités abandonnées	(0.0)	(0.3)
Frais généraux et administratifs	4.9	2.1

Frais de Recherche et Développement – Les frais de Recherche & Développement de la période s'élèvent à 2,3 M€ ;

Frais Marketing et Commerciaux – Les frais Marketing et Commerciaux s'élèvent à 0,3 M€, contre 0,6 M€ lors de la période précédente, reflétant la priorité donnée par le Groupe à la rentabilité de son activité Jeux et la diminution des frais de marketing relatifs à la VCS ;

Frais Généraux et Administratifs – Les frais généraux et administratifs s’élèvent à 4,9 M€ contre 2,1 M€ lors de la période précédente. Cette augmentation s’explique par l’augmentation des dépenses de personnel et juridique encourues dans le cadre de la transformation et la réorganisation des équipes.

NOTE 3 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(M€)	S1 22/23	S1 21/22
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(4.2)	(2.8)
Autres produits opérationnels	2.3	-
Autres charges opérationnels	(3.3)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(5.2)	(2.8)

Les Autres Produits comprennent notamment une reprise sur provision pour litige d’un montant de 0,9 M€, 0,5 M€ d’ajustements sur des royalties de la période précédente, 0,5 M€ de diminution d’une dette négociée avec un fournisseur, 0,2 M€ de produits provenant de la vente du nom de domaine web shiny.com et une annulation d’une dette fournisseurs pour un montant de 0,1 M€.

Les Autres charges comprennent 2,1 M€ de dépréciation sur les stocks de produits finis et pièces détachées, 0,6 M€ de dépréciations sur certains jeux, 0,5 M€ de dépréciations sur le portefeuille de cryptomonnaies et l’ajustement d’une provision de 0,1 M€.

NOTE 4 – RÉSULTAT FINANCIER

(M€)	S1 22/23	S1 21/22
IFRS 16 Dette sur loyers	0.0	(0.0)
Intérêts sur dettes	(0.1)	(0.0)
Coût de l’endettement financier	(0.1)	(0.0)
Intérêts sur créances	0.1	-
Résultat de change	(0.1)	0.1
Désactualisation créances long terme	0.1	0.2
Perte créances sur participations	(0.1)	-
Autres	(0.1)	(0.1)
Autres produits et charges financiers	(0.1)	0.2

Le coût de l’endettement financier de 0,1 M€ comprend la charge d’intérêts sur les prêts d’actionnaires encourus sur la période. Les autres charges financières de 0,1 M€ comprennent des pertes de change (0,08 M€), les abandons de créances suite à la fin de l’ancienne joint venture Atari Chain Ltd (0,1 M€), et les intérêts dus sur le prêt Anstream (0,1 M€).

NOTE 5 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement donné ou reçu au 30 septembre 2022.

4.3. NOTES SUR LE BILAN**NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les immobilisations incorporelles ont évolué de la manière suivante :

Valeurs brutes (M€)	Jeux vidéo	Hardware	Licences	Crypto Assets	Total
Au 31 mars 2022	31.3	7.1	2.1	0.9	41.4
Acquisitions	2.8	0.0	0.1	0.7	3.6
Cessions/sorties	(1.7)	-		0.0	(1.7)
Ecart de conversion	4.2		(0.1)	(0.0)	4.1
Au 30 septembre 2022	36.6	7.1	2.1	1.6	47.4

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les projets de recherche et développement menés par le Groupe sont constitués essentiellement par le développement de nouveaux jeux premium pour un montant de 2,8 M€.

Dans le cadre de la revue de ses activités Jeux et Blockchain, les dépréciations suivantes ont été reconnues :

- 0,6 M€ de dépréciation sur certains jeux ;
- 0,5 M€ de dépréciation sur le portefeuille de crypto-monnaies.

Amortissements (M€)	Jeux vidéo	Hardware	Licences	Crypto Assets	Total
Au 31 mars 2022	(27.7)	(7.1)	(0.4)	-	(35.3)
Amortissements	(0.9)	-	(0.1)	(0.5)	(1.5)
Cessions/sorties	1.1				1.1
Ecart de conversion	(3.7)		0.4		(3.3)
Au 30 septembre 2022	(31.2)	(7.1)	(0.2)	(0.5)	(39.0)

Valeurs nettes (M€)	Jeux vidéo	Hardware	Licences	Crypto Assets	Total
Au 31 mars 2022	3.6	-	1.7	0.9	6.1
Au 30 septembre 2022	5.3	0.0	1.9	1.1	8.4

ACTIFS DIGITAUX DÉTENUS

Les actifs digitaux détenus par la Société sont enregistrés en immobilisations incorporelles et comprennent :

- 972 parcelles de terrains dans le metaverse The Sandbox - Ceux-ci sont enregistrés au coût historique à zéro compte tenu de l'absence de marché actif au moment de leur attribution. Compte tenu de la forte volatilité de ces actifs (dont la valeur évolue en fonction notamment de l'environnement des cryptomonnaies) et d'un marché peu liquide pour les actifs de grande taille, il est difficile d'attribuer une valeur agrégée à ces actifs (bien que des indications publiques soient disponibles sur certaines places de marché) ;
- 259 millions ATRI token - Compte tenu de la fin de l'ancienne joint-venture Atari Chain, Ltd, Atari n'a pas l'intention de vendre les tokens ATRI détenus, ni de poursuivre en aucune manière leur développement. Atari n'anticipe pas de revenus potentiels qui seraient générés par ces token ATRI, et susceptibles d'impacter les comptes consolidés. Dans les états financiers, les tokens ATRI ne sont valorisés uniquement lorsqu'ils sont vendus ou alloués ;
- A ce titre 58 millions de tokens ATRI, correspondant principalement aux bonus attribués mais non effectivement versés à certains salariés du Groupe lors de la décision du Conseil d'administration en date du 14 juillet 2020, sont reconnus au bilan dans les actifs incorporels pour un montant de 0,3 M€. Tous les autres tokens ATRI détenus par Atari ne sont pas valorisés dans les comptes ;
- Un portefeuille de plusieurs crypto-monnaies reçues par la Société dans le cadre d'opérations de swap et de son activité Blockchain (vente de NFTs) pour un montant de 0,8 M€.

SYNTHÈSE DES ACTIFS DIGITAUX DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ AU 30 SEPTEMBRE 2022

Cryptomonnaies

Nature	Nombre	Valeur ³ (€K)
Ethereum	542.27	739
WETHereum	5.05	7
USDC	11 000	11
CHAIN Token	1 million	26
Tower Token	2.54 millions	12
LYM Token	4.67 millions	14
TOTAL		809

Autres actifs digitaux

Nature	Nombre	Valeur
ATRI Tokens	259 million	€0.9M ⁴
Terrains Sandbox	972 parcelles	n/a
NFT 50 ans d'Atari	36	€5.4 K

Atari n'a par ailleurs pas l'intention de céder ses actifs digitaux, ATRI Token et parcelles de terrains Sandbox, au cours des douze prochains mois.

NOTE 2 – ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	1.7	1.5
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti	8.1	7.7
Actifs financiers non courants	9.8	9.2

³ Source <https://coinmarketcap.com/> au 30 septembre 2022

⁴ Valeur théorique. A la date de ce document la valeur des Token Atri est de 0,5 M€

L'augmentation des actifs financiers non courants sur la période est essentiellement dûe aux effets de change. Au 30 septembre 2022, les actifs financiers non courants de 9,8 M€ comprennent principalement 4,3 M€ de créances sur le contrat Wish Holding et 3,6 M€ sur le prêt Anstream.

NOTE 3 – DROITS D'UTILISATION RELATIFS AUX CONTRATS DE LOCATION

L'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de locations se traduit par la reconnaissance d'un droit d'utilisation sur les contrats de location des bureaux de New York et Paris. Au 30 septembre 2022, ils se décomposent de la façon suivante :

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Droit d'utilisation valeur brute	3.5	3.2
Droit d'utilisation amortissements	(1.9)	(1.6)
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1.6	1.6

NOTE 4 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

Compte tenu de l'incertitude concernant le résultat imposable du Groupe, le management estime que le montant des impôts différés actifs représente 2,3 M€, l'augmentation de la période provenant d'un effet de change.

Les pertes fiscales reportables aux Etats-Unis s'élèvent à 310 M\$. Cependant, les pertes subies avant le 1^{er} janvier 2018 ne sont reportables que pendant 20 ans, alors que celles subies après le 1^{er} janvier 2018 peuvent être reportées indéfiniment, et sont limitées à 80% du revenu imposable de l'année. 270 M\$ de pertes fiscales reportables vont donc expirer, dont environ 12 M\$ au cours de l'exercice 2023 et environ 49% dans les 5 prochaines années.

Les pertes fiscales reportables du Groupe en France sont d'environ 738 M€. L'utilisation de ces pertes fiscales est très incertaine compte tenu de l'absence de contribution des entités françaises aux opérations du Groupe, et des restrictions quant à leur utilisation.

NOTE 5 – STOCKS

Au 30 septembre 2022, le montant des stocks s'élève à environ 0,6 M€ contre 2,1 M€ à fin mars 2022, après prise en compte d'une dépréciation de 1,3 M€, correspondant aux stocks de la VCS, une dépréciation de 0,5 M€ correspondant au stock de composants précédemment enregistrés en charges constatées d'avance et un effet de change positif de 0,3 M€.

NOTE 6 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 30 septembre 2022 les clients et comptes rattachés représentent 2,4 M€.

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Clients valeurs brutes	2.5	2.5
Provision dépréciation	(0.1)	(0.1)
Clients - Factures à établir	0.0	0.0
Clients et comptes rattachés	2.4	2.4

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs se décomposent comme suit :

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Créances d'impôts et taxes	0.2	0.2
Charges constatées d'avance	0.8	1.5
Produits à recevoir	0.2	0.0
Autres actifs courants	1.1	1.7

Les créances d'impôts et taxes correspondent essentiellement à des créances de TVA. Les charges constatées d'avance diminuent de 0,7 M€ en raison de l'affectation sur le semestre de charges enregistrées en charges constatées d'avance du précédent exercice. Les charges constatées d'avance restantes correspondent à des charges opérationnelles se rapportant à la période suivante. Les produits à recevoir de 0,2 M€ correspondent au chiffre d'affaires de la période non encaissée.

NOTE 8 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Fonds en caisse et dépôts à vue (disponibilités)	2.5	0.6
Trésorerie & équivalents de trésorerie	2.5	0.6

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) pour 2,5 M€.

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES

Le tableau ci-après détaille les mouvements survenus sur le capital du Groupe au cours du semestre écoulé.

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Nombre d'actions à l'ouverture	306,027,429	298,680,249
Augmentation de capital	76,506,857	-
Exercice de stock-options	-	6,296,151
Exercice de Bons de Souscription d'Actions	-	1,051,029
Nombre d'actions à la clôture	382,534,286	306,027,429

L'émission d'actions nouvelles réalisée en avril 2022 résulte en une augmentation de capital social de la Société de 76 millions d'actions. Cette opération a également donné lieu à l'imputation d'un montant de 0,6 M€ de frais sur la prime d'émission.

Le capital comprend 382 534 286 actions après prise en compte des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital. A ce jour, Atari détient 3 253 425 de ses actions propres reçues dans le cadre du dénouement des accords avec CBI.

Les tableaux ci-dessous présentent les plans d'options sur actions, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions actuellement en place.

Stock-options

	Plan n° 23-2	Plan n° 23-4	Plan n° 24-1	Plan n° 25-1	Plan n° 25-2
Date d'émission	01/09/2015	27/01/2016	12/07/2017	16/07/2018	16/07/2018
Date de début d'exercice	28/06/2016	26/01/2017	12/07/2018	16/07/2019	16/07/2019
Modalités d'exercice	1/3 par an	1/3 par an	1/3 par an	1/3 par an	1/3 par an

Nombre d'actions susceptibles d'être émises à l'exercice des Stock-Options	37.672	296.741	211.438	656.469	512.563
Date d'expiration	31/08/2023	31/05/2024	11/07/2025	31/07/2026	31/07/2026
Prix d'exercice	0,193€	0,164€	0,272€	0,377€	0,977€

	Plan n° 25-3	Plan n° 26-1	Plan n° 27-1	Plan n° 28-1	Plan n° 28-2
Date d'émission	18/12/2018	14/07/2020	30/11/2021	10/06/2022	08/07/2022
Date de début d'exercice	18/12/2019	14/07/2021	30/11/2022	10/06/2023	08/07/2023
Modalités d'exercice	1/3 par an	1/4 par an	1/4 par an	1/4 par an	1/4 par an
Nombre d'actions susceptibles d'être émises à l'exercice des Stock-Options	41.432	738.049	2.036.000	500.000	5.000.000
En ce compris M. Wade J. Rosen	-	-	-	-	4.000.000
Date d'expiration	17/01/2027	13/07/2028	30/11/2029	10/06/2030	10/06/2030
Prix d'exercice	0,264€	0,224€	0,399€	0,1615€	0,1478€

Actions gratuites

Date d'attribution	Nombre d'Actions Gratuites	Date d'acquisition définitive	Fin de la période de conservation
Plan n°22-1			
10-juin-22	1.500.000	1/4 par an à compter du 10 juin 2023	10-juin-24
Plan n°22-2			
10-juin-22	1.000.000 ⁵	10-juin-23	10-juin-24
Total	2.500.000		

NOTE 10 – PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

L'évolution des provisions pour risques et charges sur la période est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Provisions risques & charges (M€)	Au 01.04.2022	Au 30.09.2022
Risques divers	0.9	-
Provisions long terme	0.9	-
Litiges	0.4	0.4
Provisions court terme	0.4	0.4
Total provisions risques & charges	1.3	0.4

⁵ M. Wade Rosen a choisi de renoncer à ses droits concernant l'attribution de 400 000 de ces actions

Le montant des provisions constituées pour couvrir les litiges en cours au 30 septembre 2022 s'élèvent à 0,4 M€, après la reprise sur provision d'un montant de 0,9 M€ correspondant à une décision favorable à Atari dans le cadre d'une procédure de protection de propriété intellectuelle.

NOTE 11 – ENDETTEMENT FINANCIER

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Prêts d'actionnaires	2.5	5.0
Dettes financières non courantes	2.5	5.0
Intérêts courus sur les prêts d'actionnaires	0.1	0.1
Dettes financières courantes	0.1	0.1
Dettes Financières	2.6	5.2

Au 31 mars 2022, la dette financière de la Société, essentiellement constituée des prêts d'actionnaires, totalisait un montant total de 2,5 M€. Après remboursement partiel par compensation de créances dans le cadre de l'augmentation de capital (-2,9 M€), les dettes financières représentent aujourd'hui 2,6 M€, après prise en compte d'un effet de change de 0,4 M€, les prêts d'actionnaires étant libellés en dollars.

NOTE 12 – DETTES LOCATIVES COURANTES / NON COURANTES

Le Groupe suit le principe de la norme IFRS 16 – Contrats de location. Celle-ci prévoit un principe unique de comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'une dette correspondant à la somme des paiements futurs actualisés au taux de 3%. La maturité des dettes locatives se présente comme suit :

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Dettes locatives à mois d'un an	0.4	0.4
Dettes locatives entre 1 et 5 ans	1.3	1.3
Dettes locatives à plus de 5 ans	0.0	0.1
Dettes locatives	1.7	1.7

NOTE 13 – AUTRES PASSIFS - COURANTS / NON COURANTS

Les autres passifs courants et non-courants se décomposent comme suit :

(M€)	S1 22/23	FY 21/22
Autres passifs non courants	0.8	0.7
Autres passifs non courants	0.8	0.7
Dettes fournisseurs	5.3	8.2
Autres passifs courants	4.8	4.5
Autres passifs courants	10.1	12.7

Au 30 septembre 2022, les autres passifs non courants restent stables et comprennent uniquement une provision destinée à couvrir une éventuelle incertitude sur l'utilisation des déficits reportables aux États-Unis.

Les Autres passifs courants ressortent en baisse de 2,6 M€ sur la période. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des dettes fournisseurs sur la période.

Les dettes fournisseurs et royalties reculent de 8,2 M€ à 5,3 M€ à fin septembre 2022 en raison de :

- L'apurement de certains éléments de fonds de roulement par le paiement de dettes courtes termes, grâce au produit de l'augmentation de capital ;
- Une reprise de 0,5 M€ sur des royalties ;
- Une diminution de 0,5 M€ d'une dette négociée avec fournisseur concernant des achats de composants ;

Les autres passifs courants comprennent des revenus différés sur les jetons ATRI pour un montant de 2,4 M€ (inchangé par rapport à la période précédente), ainsi qu'environ 2,1 M€ de passifs liés au personnel (salaires et taxes connexes) ainsi que des taxes dues pour 0,1 M€.

4.4. AUTRES INFORMATIONS

4.4.1. Faits marquants post clôture

Extension de la licence Roller Coaster Tycoon - Le 7 octobre 2022, Atari a annoncé le renouvellement de la licence RollerCoaster Tycoon® avec Chris Sawyer, le créateur de la franchise, pour une période 10 ans. Cet accord prévoit le développement par Atari de nouveaux titres, l'expansion des canaux de distribution physique et digital, et l'exploitation de la marque à des fins de merchandising, en vue du développement à long terme de la franchise.

Lancement de nouveaux jeux - Atari poursuit le développement et l'édition de nouveaux jeux premiums, avec le lancement en octobre et novembre des jeux *Atari Mania* et *Atari 50th Anniversary Celebration*, ainsi qu'un nouveau titre de la série Recharged avec *Missile Command: Recharged*. Atari a également annoncé le 7 décembre le lancement prochain d'*Akka Arrh*.

Blockchain - Avec Atari X, Atari continue d'établir des partenariats avec des acteurs leaders du Web3 afin de développer un écosystème où s'entrecroisent *gaming*, usage et communauté. Atari a récemment conclu un partenariat technique avec Co:Create, en vue de soutenir et de développer cet écosystème.

Financement - Afin de subvenir aux besoins de trésorerie court terme nécessaires dans un contexte de transformation, Atari et Irata LLC, société holding de Wade Rosen, Président Directeur Général d'Atari SA, ont conclu un accord par lequel Irata accorde à Atari SA un nouveau prêt d'actionnaire, pour un montant total de 2,4 M€, en date du 8 novembre 2022. Ce prêt d'une durée d'un an est réalisé à un taux d'intérêt de 8,75%. Atari a par ailleurs procédé à la cession de sa participation minoritaire qu'il détenait dans Portal One pour un montant total de 0,2 M€.

4.4.2. Opérations avec les parties liées

La convention intervenue depuis la clôture du dernier exercice est décrite ci-après :

- Accord entre Atari SA et IRATA LLC, société holding contrôlée par Wade Rosen, Président Directeur Général d'Atari SA, par lequel IRATA LLC accorde à Atari SA un prêt d'actionnaire pour un montant total de 2,4 M€, conclu le 8 novembre 2022. Ce prêt porte un taux d'intérêt de 8,75% pour une maturité d'un an.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1^{er} avril 2022 au 30 septembre 2022

Au Président directeur général de la société ATARI,

En notre qualité de commissaire aux comptes d'ATARI et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés relatifs à la période du 1^{er} avril 2022 au 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Paris-La-Défense, le 16 décembre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benoit PIMONT